

ASFF SECTION VOILE SAISON 2013 - 2014



"C'est l'OR Monseigneur !"

① LE MOT DU PRESIDENT

"C'est l'OR, Monseigneur. Il est l'OR"

Cette évocation de "la folie des grandeurs" pour vous présenter nos médaillés d'or aux mondiaux "470 Master's Cup - Oberhofen 2014" qui se sont tenus en Suisse cet été.

Félicitations à Pierre et Marc.

Après de multiples titres de vice champions du monde depuis plus de 10 ans, cette année est la consécration.

Et la folie des grandeurs ? Aucune à l'horizon, tant leur gentillesse, leur générosité et leur constance pour nous aider à progresser sont présentes.

Merci encore à vous deux.

Mais revenons à notre année associative qui s'est terminée en juin :

- des bateaux qui naviguent, un peu moins pour les lasers
- 24 adhérents
- des régates sur des plans d'eaux variés
- toujours de l'eau sous nos dérives cet été à St Quentin en Y avec des algues moins gênantes ;

Le ralentissement se ressent dans les participations aux régates comme dans les stages...

L'ambiance générale, la météo surprenante ont-elles rafraîchi les ardeurs ?

Cependant l'activité sportive reste de bon niveau, avec de belles participations et sorties qui montrent le dynamisme de notre sport et club, en planches, en solitaires, en doubles ou en équipages. Le CVSQ est toujours dans les premiers clubs de France.

Les stages ont été nombreux, 12 au total, principalement l'été 2013, mais peu cet été 2014.

Les travaux sur la base de loisir sont pratiquement terminés, les nouveaux bâtiments sont en fonction et les placards bien pratiques.

Benoît nous a fait part en fin d'AG l'an passé de son souhait de passer la main, après plus de 20 années dans les différentes fonctions du bureau. Je l'en remercie grandement, ce fut un plaisir de travailler avec lui.

Nicolas a pris la suite avec succès, et vous parlera des championnats de flotte D5 et Laser, les grandes valeurs sûres du Club.

Les membres de la section impliqués dans la vie du Club de Voile de St Quentin sont :

- Marc Besson, grand animateur des navigations en double, complice de Pierre
- Pierre Denis, grand animateur des navigations en double, complice de Marc
- Philippe Guesney participe toujours aux instances dirigeantes du CVSQ
- Benoît Nérot est membre du comité d'animation du CVSQ (et photographe pour la section).

Dès le début de l'année 2014, vous avez été contactés, comme les visiteurs du forum de septembre 2013, pour vous (ré)inscrire.

Nous vous proposons encore des tarifs intéressants cette année.

Merci encore aussi aux différents acteurs pour l'animation de la section, tant administratifs (bureau) que sportifs (CVSQ et animation).

Comme les années passées, les dépenses engagées par les coureurs pour leurs inscriptions et déplacements aux régates ne sont pas incluses dans nos comptes, ni en dépenses ni en ressources. Je les remercie de cette participation importante.

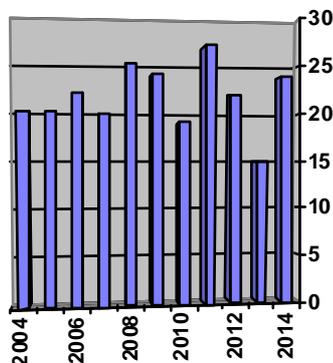
Aussi,
"Continuons notre effort associatif et naviguons le plus souvent possible... ensemble"

Charles-Henri VANDEVENTER
Le président de la Section Voile



② LA SECTION VOILE DE L'A.S.F.F.

Le nombre d'adhérents pour la saison 2013-2014 est de 24 personnes, dont 8 nouveaux arrivants, 13 stages et 1 école de sport.



La répartition par âges et sexes est la suivante : 6 femmes et 18 hommes ; 10 juniors.

Les navigants plus confirmés se sont rencontrés lors de nombreuses régates, championnats de flotte et autres compétitions régionales, nationales et internationales, dont la Master Cup 470 en Suisse à Oberhofen.

Nous y retrouvons un équipage fontenaysien, revenu médaillé d'or dans la catégorie Grand Grand Master, raflant 5 premières places et une seconde place sur les 6 courses.

Un grand grand bravo à ces grands grands maîtres.

Les championnats de flotte Laser font partie de l'animation reconnue de SQY. Certains samedis plus de 35 bateaux se rencontrent.

Nous saluons les régates officielles en MiniJ.

La planche est toujours présente et active avec notre fidèle régatière.

Comme toujours les supports sont variés, planche, dériveur solo ou double, habitable, avec des adhérents cumulant les expériences. Les multicoques sont absents des résultats, mais seuls les scores officiels sont ici mentionnés.

Les navigations se font aussi en loisir, sur les différentes mers et plans d'eaux du monde, hors des jurys, chronos et enregistrements.

Les trois Lasers de la section sont en bon état. Le 470 est prêt à accueillir tout navigant confirmé ou souhaitant s'initier à l'aide d'un confirmé.

Des opérations de maintenance de nos bateaux sont à réaliser, des voiles et/ou tauds doivent être remplacés.

Au forum du 6 septembre nous avons rencontré une vingtaine de personnes, moins que les années précédentes. Ralentissement toujours.

Nous remercions les membres de leur passage et soutien lors de cette journée, ainsi que de leurs vigilances, idées et suggestions sur l'utilisation de nos supports.

Nicolas, notre secrétaire, a créé et mis en ligne un site sur notre section : www.asff-voile.fr/index.html

Les membres du bureau participent aux comités directeurs de l'Association Sportive de Fontenay Le Fleury, comité qui se préoccupe des problèmes de gestion et d'animations des 16 sections que compose l'ASFF.

A ce jour, le bureau se compose comme suit (et les candidatures sont toujours bienvenues et permettent de multiplier les expériences) :

Président :
Charles-Henri VANDEVENTER
8 sq Beethoven,
78330 Fontenay Le Fleury
☎ 01 30 58 30 51
charles-h.vandeventer@orange.fr

Secrétaire :
Nicolas STEINMETZ
8 place Boileau,
78330 Fontenay le Fleury
☎ 06 28 20 31 58
bureau@asff-voile.fr

Trésorier :
Bernard KING
27 rue Champs Lagarde
78000 Versailles
bernard.king@free.fr

③ RESULTATS SPORTIFS

SAISON SPORTIVE - 07/2013 - 06/2014

Marc Besson

Bateau	Libellé	Dates	Grade	Code	Organisateur	Place	Classés
470	Coupe du 50ème Anniversaire 470	03/08/13	5A	IN	S R ROCHELAISES (17013)	44	87
470	Régate Interligue Promo Tour 470	14-15/09/13	5A	IL	C.V.ML (78034)	6	13
LAS	Championnat de flotte LASER N°6	28/09/13	5C	CL	C V ST QUENTIN (78012)	DNA	38
470	Europa Cup 470	05-06/10/13	4	IL	NORD PAS DE CALAIS (01)	8	26
470	Régate de Ligue de 470	13/10/13	5A	L	C V DAMMARIE (77004)	1	14
IND	Régate de Ligue 420/EQUIPE/470/FIR	20/10/13	5A	L	C V ST QUENTIN (78012)	8	23
470	régate de cloture	10/11/13	5B	L	C.N. VIRY CHATILLON (91011)	6	15
FCQS	Coupe des Clubs de printemps du 78	05/04/14	5B	D	C V ST QUENTIN (78012)	2	9
IND	Régate de ligue EQU / 420 / 470 / FIR	06/04/14	5A	L	C V ST QUENTIN (78012)	11	29
INQ	Coupe MANTINEA	13/04/14	5C	D	C.V. de PARIS (75017)	4	7
470	Europa Cup 470	07-09/06/14	4	IL	NORD PAS DE CALAIS (01)	8	32

Pierre Denis

Bateau	Libellé	Dates	Grade	Code	Organisateur	Place	Classés
470	Coupe du 50ème Anniversaire 470	03/08/13	5A	IN	S R ROCHELAISES (17013)	44	87
470	Régate Interligue Promo Tour 470	14-15/09/13	5A	IL	C.V.ML (78034)	6	13
LAS	Championnat de flotte LASER N°6	28/09/13	5C	CL	C V ST QUENTIN (78012)	20	38
470	Europa Cup 470	05-06/10/13	4	IL	NORD PAS DE CALAIS (01)	8	26
LAS	Championnat de flotte LASER N°7	12/10/13	5B	D	C V ST QUENTIN (78012)	40	41
470	Régate de Ligue de 470	13/10/13	5A	L	C V DAMMARIE (77004)	1	14
IND	Régate de Ligue 420/EQUIPE/470/FIR	20/10/13	5A	L	C V ST QUENTIN (78012)	8	23
470	Europa Cup 470	07-09/06/14	4	IL	NORD PAS DE CALAIS (01)	8	32

Benoit Nérot

Bateau	Libellé	Dates	Grade	Code	Organisateur	Place	Classés
LAS	Championnat de flotte LASER N°6	28/09/13	5C	CL	C V ST QUENTIN (78012)	16	38
LAS	Championnat de flotte LASER N°7	12/10/13	5B	D	C V ST QUENTIN (78012)	24	41
LAS	Championnat de flotte LASER N°9	16/11/13	5C	CL	C V ST QUENTIN (78012)	30	32
LAS	Championnat de flotte Laser N°8	30/11/13	5C	CL	C V ST QUENTIN (78012)	21	30
LAS	Championnat de flotte LASER n°6	15/03/14	5C	CL	C V ST QUENTIN (78012)	24	27
LAR	TROPHEE EQUINOXE LASER	22-23/03/14	5A	L	C V ST QUENTIN (78012)	35	35
LAS	Championnat de flotte LASER n°7	29/03/14	5C	D	C V ST QUENTIN (78012)	28	34
LAS	Championnat de flotte LASER n°8	12/04/14	5C	CL	C V ST QUENTIN (78012)	12	26
LAS	Championnat de flotte LASER n°9	24/05/14	5B	D	C V ST QUENTIN (78012)	29	33
LAS	Championnat de flotte LASER n° 10	07/06/14	5C	CL	C V ST QUENTIN (78012)	14	41

Stéphane Gaillard

Bateau	Libellé	Dates	Grade	Code	Organisateur	Place	Classés
FIR	Championnat de France Promotion Firet	17-23/08/13	3	FP	Y C CARNAC (56002)	35	40
IND	Régate de ligue EQU / 420 / 470 / FIR	06/04/14	5A	L	C V ST QUENTIN (78012)	19	29

Philippe Guesney

Bateau	Libellé	Dates	Grade	Code	Organisateur	Place	Classés
LAS	Championnat de flotte LASER N°7	12/10/13	5B	D	C V ST QUENTIN (78012)	11	41
LAR	Régate de Ligue LASER	11/11/13	5A	L	C V ST QUENTIN (78012)	5	21
LAS	Championnat de flotte LASER N°9	16/11/13	5C	CL	C V ST QUENTIN (78012)	7	32
LAR	Régate de Ligue REGIONALE LASER M	23-24/11/13	5A	L	C.V.M.L (78034)	9	26
LAS	Championnat de flotte Laser N°8	30/11/13	5C	CL	C V ST QUENTIN (78012)	9	30
FCQS	Coupe des Arbitres TROPHEE ROBERT	08/03/14	5A	L	C V ST QUENTIN (78012)	3	15
GSUR	COUPE IDF à la Mer	14-16/03/14	5A	L	C V VAUX/SENE (78026)	1	20
LAR	TROPHEE EQUINOXE LASER	22-23/03/14	5A	L	C V ST QUENTIN (78012)	12	35
LAS	Championnat de flotte LASER n°7	29/03/14	5C	D	C V ST QUENTIN (78012)	7	34

Patrick Legait

Bateau	Libellé	Dates	Grade	Code	Organisateur	Place	Classés
LAS	Championnat de flotte LASER N°6	28/09/13	5C	CL	C V ST QUENTIN (78012)	33	38
LAS	Championnat de flotte LASER N°9	16/11/13	5C	CL	C V ST QUENTIN (78012)	31	32
LAS	Championnat de flotte LASER n°6	15/03/14	5C	CL	C V ST QUENTIN (78012)	20	27
LAS	Championnat de flotte LASER n°7	29/03/14	5C	D	C V ST QUENTIN (78012)	22	34
LAS	Championnat de flotte LASER n° 10	07/06/14	5C	CL	C V ST QUENTIN (78012)	41	41

Charles-Henri Vandeventer

Bateau	Libellé	Dates	Grade	Code	Organisateur	Place	Classés
IND	Régate de ligue EQU / 420 / 470 / FIR	06/04/14	5A	L	C V ST QUENTIN (78012)	19	29

④ LE MATERIEL DE LA SECTION

Tous ces bateaux sont à la disposition des adhérents. Une seule nécessité, bien savoir naviguer : niveau BLEU de la FFV.

Le 470

Le bateau en action, ou en attente des navigateurs.



Nom : Le Fleuryfontain
Type : 470, n°12698
Constructeur : ZiegelMayer
Date de naissance : 2007
Lieu de naissance : Hambourg (Allemagne)
Remorque de route avec mise à l'eau, plus MaO sur ber moulé
Voiles en état correct, plusieurs spis d'entrainements et un jeu de voiles de régata

Les autres matériels de la section sont nos lasers et remorques :



LASER N°148346 de 1992

Il est complet avec une voiles et gréements radial/standard, tauds de dessus et dessous, mise à l'eau, et nouvel accastillage.

LASER N°155073 de 1994

Il est complet avec voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus et de dessous, mise à l'eau, et le nouvel accastillage.

LASER N°178943 de 2003

Il est complet avec voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus et de dessous, mise à l'eau, et le nouvel accastillage.

Remorques de route

- Satellite (2003) pour dériveur Solitaire, Cette remorque est à disposition de nos bateaux et coureurs pour les régates extérieures.
- Satellite (2010) pour dériveur Double, Cette remorque est à disposition du 470 et coureurs pour les régates extérieures.

7 REGLEMENT INTERIEUR

Les règles de fonctionnement de la Section VOILE découlent de l'application des articles 7, 7.1, 7.2 et 7.3 des statuts de l'A.S.F.F. et des dispositions décrites dans le présent règlement intérieur.

La Section VOILE de l'ASFF est composée de tous les adhérents présents et de tous ceux qui adhéreront.

7.1. COMITE DE SECTION

La Section VOILE est administrée par un comité composé de 3 membres élus pour quatre années par l'Assemblée Générale.

Pour être élus au Comité de section, les membres doivent être adhérents depuis au moins six mois, jouir de leur droits civils, être âgés de 18 ans au moins et avoir acquitté la cotisation de l'exercice en cours.

L'Assemblée Générale qui procède à l'élection des membres du Comité de section indique également l'année d'éligibilité de chacun d'entre eux.

Chaque membre sortant est rééligible.

Le Comité de section se réunit sur convocation de son (sa) Président(e) ou encore sur la demande d'un quart de ses membres,

La présence de la moitié des membres du Comité de section + 1 est nécessaire pour que le Comité puisse délibérer.

Le Comité de section est informé de l'ensemble des problèmes concernant le fonctionnement

7.2. BUREAU DE LA SECTION

Lors de la première réunion du Comité de section qui suit l'Assemblée Générale ordinaire annuelle, le Comité procède à l'élection du Bureau.

Celui-ci est composé d'un(e) Président(e), d'un(e) Secrétaire, d'un(e) trésorier(e). Un à trois membres peut être ajouté à la composition.

Le Bureau exécute toutes les décisions arrêtées par le Comité de section.

Le trésorier procède à l'encaissement des cotisations Il règle les dépenses après avis et accord du Président.

ainsi que des avis et demandes formulés par les adhérents.

Le Comité de section peut prononcer l'exclusion provisoire ou définitive d'un des membres de la section. Dans ce cas l'adhérent menacé peut faire appel de la décision devant l'Assemblée Générale de la section et devant le Comité Directeur de l'Association Sportive de Fontenay Le Fleury (A.S.F.F.).

Le Comité de section, sur proposition du Bureau, arrête le montant de la cotisation avant le début de chaque saison.

Le Comité de section est responsable de la gestion financière. Il rend compte des recettes et des dépenses devant l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Tout membre du Comité de section qui aura sans excuse manqué trois séances consécutives sera considéré comme démissionnaire. Il sera, après information, démissionné.

Chaque compte-rendu est signé par le Président et le Secrétaire.

Le secrétaire assure le fonctionnement administratif de la section. Il convoque les adhérents aux réunions sur les indications du Président.

Le Président veille au bon fonctionnement de la section.

Il représente celle-ci d'une façon permanente au Comité Directeur de l'ASFF et dans les instances dirigeantes de cette dernière.

Le Bureau de la section est élu pour un an. Les membres du Bureau sont rééligibles chaque année.

7 REGLEMENT INTERIEUR

7.3. ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée Générale de la section se tient autant de fois que la situation l'exige et au moins une fois par an en qualité d'Assemblée Générale ordinaire annuelle.

L'Assemblée Générale se compose de tous les adhérents à jour de leur cotisation pour l'exercice échu et chaque adhérent dispose d'une voix.

Elle se réunit sur convocation de son Président ou lorsque le quart des adhérents l'exige.

Elle délibère sur le compte-rendu d'activités et définit sur proposition du Comité de section et du Bureau, l'action à venir.

Elle entend les comptes rendus financiers qui lui sont présentés, les approuve ou les rejette.

Elle pourvoit au renouvellement des membres sortants du Comité de section.

Les votes en Assemblée Générale ont lieu à main levée sauf si l'un des membres présents exige le vote à bulletin secret.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Chaque adhérent peut être porteur de deux mandats en Assemblée Générale et disposer ainsi d'un maximum de trois voix à l'occasion des votes ayant lieu.

Pour pouvoir effectivement délibérer, l'Assemblée Générale doit réunir au moins la moitié des adhérents convoqués.

Faute de quorum, une nouvelle Assemblée Générale est provoquée dans les quinze jours. Cette Assemblée délibère quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.